

DOSSIER DE PRESSE
Lundi 27 février 2022

MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE S'EXPORTE AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

POUR LA PREMIÈRE FOIS DE SON HISTOIRE

Le vin, une ambition capitale

montpellier3m.fr
montpellier-tourisme.fr

en
Occitanie



Destination
VIGNOBLES Montpellier




Montpellier
Méditerranée
Métropole

SOMMAIRE

Mot de Michaël DELAFOSSE , Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole.....	4
<i>Les chiffres-clés du vin à l'échelle de la Métropole de Montpellier.....</i>	5
1 - Montpellier Méditerranée Métropole s'exporte au Salon International de l'Agriculture pour la première fois de son histoire.....	6
A. Un événement qui met en lumière une filière d'excellence du territoire.....	6
B. Au programme sur le stand de Montpellier Méditerranée Métropole.....	7
2 - Le vin, une ambition capitale pour Montpellier.....	9
A. Mettre la vigne , ses femmes et ses hommes au cœur du rayonnement de la Métropole.....	9
B. Le label "Vignobles et découvertes" , une nouvelle reconnaissance pour Montpellier Méditerranée Métropole décernée par Atout France le 14 mars 2022.....	10
C. Présentation de la "Destination Vignobles de Montpellier".....	10
D. Une "Destination Vignobles" qui s'inscrit au cœur d'une ambition politique : faire de Montpellier Méditerranée Métropole, une capitale du vin.....	19
3 - Montpellier et sa Métropole résolument engagées dans la transition agroécologique.....	26
A. Focus sur la politique agroécologique et alimentaire de Montpellier Méditerranée Métropole , une ambition d'alimentation durable, solidaire et vertueuse pour tous	26
B. Zoom sur la Déclaration de Nantes , un nouvel engagement de Montpellier Méditerranée Métropole en faveur d'une transition alimentaire et agricole plus durable	29
<i>Les chiffres clés de la politique agroécologique et alimentaire de la Métropole</i>	32



Pour la première fois de son histoire, Montpellier Méditerranée Métropole est présente au Salon international de l'Agriculture.

Avec près de 10 000 hectares de surface agricole utile - soit environ 1/4 du territoire - 472 exploitations dont 1/5e en bio, Montpellier Méditerranée Métropole est située au cœur de la première région viticole du monde, l'Occitanie, qui assure à elle seule, 33% de la production française de vin et se classe deuxième de France en nombre d'emplois agricoles. Montpellier Méditerranée Métropole est également un territoire qui possède une véritable identité agricole, qui regorge de produits locaux savoureux et de savoir-faire séculaires.

En effet, avec 200 viticulteurs répartis sur près de 3 000 hectares, le vin fait partie de notre ADN, de notre patrimoine culturel et naturel. C'est pourquoi, dès 2021, nous avons choisi de structurer cette filière d'excellence de notre territoire en créant un Pôle Vins puis un Conseil des Vins. L'objectif ? Valoriser et accompagner les professionnels de la filière dans le développement de leur activité. Notre excellence a d'ailleurs été reconnue en mars dernier par Atout France qui a décerné à notre Métropole - pour trois ans - le label "Vignobles & Découvertes".

Ce label est un nouvel atout pour promouvoir la "Destination vignobles de Montpellier" que nous présentons aujourd'hui sur notre stand. Une destination qui s'inscrit au cœur de notre ambition politique : faire de Montpellier Méditerranée Métropole, une capitale du vin".



Michaël DELAFOSSE

Maire de la Ville de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

LES CHIFFRES CLÉS DU VIN À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER

Source : Pôle vins de Montpellier Méditerranée Métropole, 2023.

200

viticulteurs
et 54 vigneronns



Près de 3 000 hectares

consacrés à la vigne dans la Métropole de Montpellier
au cœur d'un des plus grands vignobles du monde et au carrefour des vins du Languedoc

40%

des exploitations en label ou en cours de certification bio

et plus de 80% en label haute valeur environnementale



Création d'un Pôle vins Montpellier Méditerranée Métropole en 2021

1

nouvelle reconnaissance,
la Destination Vignobles de Montpellier labellisée "Vignobles et découvertes"



1 - MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE S'EXPORTE AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE POUR LA PREMIÈRE FOIS DE SON HISTOIRE

Avec près de 10 000 hectares de surface agricole utile (soit environ 1/4 du territoire), 472 exploitations dont 1/5e en bio, Montpellier Méditerranée Métropole est située au cœur de la première région viticole du monde, l'Occitanie, qui assure à elle seule, 33% de la production française de vin et se classe deuxième de France en nombre d'emplois agricoles.

En effet, s'il y a bien une spécificité à Montpellier, parmi les grandes métropoles de France, c'est l'imprégnation de la vigne au cœur du territoire : du nord au sud et de l'est à l'ouest, chacune des 31 communes de la Métropole abrite parcelles, vignes et caveaux de dégustation. À l'échelle des 31 communes, le poids économique de la viticulture représente 70% de l'activité agricole.

Autant d'atouts donc qui font que, pour la première fois, Montpellier Méditerranée Métropole a choisi de tenir un stand au Salon International de l'Agriculture (SIA). Second salon national en termes de fréquentation (derrière le Salon de l'Automobile) avec 700 000 visiteurs chaque année, le SIA est une opportunité de mettre en lumière, pendant neuf jours, la politique agroécologique, alimentaire et viticole engagée par Montpellier Méditerranée Métropole.

A. UN ÉVÉNEMENT QUI MET EN LUMIÈRE UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE DU TERRITOIRE

À l'occasion de cet événement, Montpellier Méditerranée Métropole **présentera au grand public, les acteurs viticoles et agricoles de son territoire ainsi que la "Destination vignobles de Montpellier"**, un label qui entre dans le cadre de l'ambition politique de faire de Montpellier, une ambition capitale pour le vin.

Ce stand sera également l'opportunité pour les 12 vignerons de la Métropole de faire déguster leurs vins et des produits alimentaires achetés directement aux producteurs locaux. **Une présence gagnant/gagnant pour la collectivité et les acteurs locaux car elle offre un rayonnement national voire international, notamment dans un hall réputé festif et animé où les partenaires institutionnels de la Métropole seront présents. Cela témoigne du travail commun pour faire exister notre territoire par le biais de ses politiques publiques agricoles/ viticoles et par ses produits locaux de qualité.**

B. AU PROGRAMME SUR LE STAND DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

-> Lundi 27 février à 17h : "Montpellier dans les étoiles"

Territoire d'excellence viticole, agricole et gastronomique, Montpellier Méditerranée Métropole invite sur son stand, lundi 27 février à 17h, deux chefs étoilés chargés de travailler - en direct, devant le public - des plats qui allieront mets et vins issus de la Métropole.

En effet, les chefs étoilés Jacques POURCEL, pour le restaurant "Le Jardin des Sens" et Laurent CHERCHI, pour le restaurant "Reflet d'Obione" seront présents sur le stand pour faire déguster des mets préparés à partir des produits emblématiques du territoire.

 **12 vigneronns se relaieront sur le stand de Montpellier Méditerranée Métropole pour faire déguster leurs vins.**

Ainsi, le samedi 25 et le dimanche 26 février, les trois vigneronns qui organiseront des dégustations sont :

- Le Château de Fourques à Juvignac,
- Le Domaine de Mujolan à Fabrègues,
- La Cave Les Côteaux de Montpellier à Saint-Geniès des Mourgues,

Le lundi 27 et le mardi 28 février, trois nouveaux vigneronns seront présents. Il s'agit des :

- Domaine Le Clos d'Elle à Cournonterral,
- Château de l'Engarran à Lavérune,
- Domaine de Maguelone à Villeneuve-lès-Maguelone,

Le mercredi 1er et le jeudi 2 mars, place à :

- Mas d'Arcaÿ à Saint-Drézéry,
- Mas de Carrat à Saint-Drézéry,
- Les vigneronns du Chevalier Georges à Saint-Georges d'Orques,

Enfin, vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 mars, ce sera au tour des :

- Domaine de la Croix de Saint-Julien à Cournonsec,
- Domaine de Bannières à Castries,
- Celliers du Val des Pins à Montaud.

-> Mardi 28 février à 10h : Présentation de la Déclaration de Nantes au Ministre de l'Agriculture

En présence de Johanna ROLLAND, Maire de Nantes, Présidente de Nantes Métropole et des représentants de l'association "Terres en villes", le réseau français des acteurs des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations.

Pionnière en matière d'agroécologie et d'alimentation durable, la Métropole de Montpellier a initié en 2019 les premières «Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable».

Il s'agit de la première structuration en France d'un événement professionnel mettant en avant tous les deux ans les initiatives et stratégies territoriales en faveur d'une agriculture et d'une alimentation plus responsables. Le public visé est constitué d'élus, de fonctionnaires territoriaux, d'acteurs issus de la recherche et du milieu associatif, de producteurs, d'entreprises. Ces assises sont coorganisées avec l'association "Terres en villes", l'ADEME, le CNFPT, la DRAAF, la Chaire Unesco Alimentations du Monde de Montpellier et Agropolis International.

La première édition avait connu un vrai succès avec 520 participants, 65 intervenants, 34 ateliers et de nombreuses visites.

L'édition 2022 s'est déroulée les 12 et 13 septembre 2022 à Nantes avec la participation de plus de 800 personnes confirmant l'engouement national et la montée en puissance de cette manifestation.

L'édition de Nantes a été l'occasion de produire une déclaration commune adoptée et proposée à la signature des organisateurs de la manifestation et des territoires. Elle sera officiellement présentée lors du salon International de l'Agriculture à Paris le 28 février 2023 à 10h sur le stand de Montpellier Méditerranée Métropole.

Résolument engagée, Montpellier Méditerranée Métropole accueillera d'ailleurs en 2024, la troisième édition des Assises de l'agroécologie et de l'alimentation durable.

2 - LE VIN, UNE AMBITION CAPITALE POUR MONTPELLIER

Forte de son histoire viticole séculaire, de son patrimoine agricole et d'un capital humain unique, Montpellier Méditerranée Métropole a lancé dès 2021, une démarche inédite avec le lancement du Pôle vins. Une démarche destinée à affirmer l'ambition de la Métropole de Montpellier de devenir une capitale du vin à l'échelle nationale et internationale.

Une ambition qui s'appuie avant toute chose sur le rassemblement de toutes les forces des filières de la vigne et du vin, et qui se déploie dans une vision stratégique pour faire rayonner le vignoble montpelliérain par-delà les frontières.

A. METTRE LA VIGNE, SES FEMMES ET SES HOMMES AU CŒUR DU RAYONNEMENT DE LA MÉTROPOLE

Sous l'impulsion de son Président, Michaël DELAFOSSE, et de son conseiller métropolitain Yvon PELLET, délégué à la Viticulture auprès de Isabelle TOUZARD, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée à la Transition écologique et solidaire, à la Biodiversité, à l'Energie, à l'Agroécologie et à l'Alimentation, la Métropole de Montpellier a souhaité porter un nouveau souffle pour le rayonnement de la viticulture de notre territoire, sur les volets agroécologique, touristique, paysager, économique et culturel.

Tout comme l'histoire de la médecine et de la science, multiséculaire à Montpellier, la viticulture puise ses racines au plus profond de l'identité de ce territoire. Elle représente aujourd'hui et demain un potentiel de rayonnement important qu'il s'agit de travailler avec l'ensemble de la filière.

Cette nouvelle ambition a trois dimensions :

1. **Mettre les citoyens de la Métropole au cœur de la relation entre la vigne, les vignerons et le produit** en favorisant les rencontres, l'appropriation, la découverte et la fierté locale de ce patrimoine gastronomique,
2. **Faire de Montpellier une destination vin**, véritable portée d'entrée de l'oenotourisme régional et national,
3. **Positionner Montpellier comme capitale du vin** à l'instar de Dijon, Mâcon ou Bordeaux.

© Christophe RUIZ - Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole.



B. LE LABEL "VIGNOBLES ET DÉCOUVERTES", UNE NOUVELLE RECONNAISSANCE POUR MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE DÉCERNÉE PAR ATOUT FRANCE LE 14 MARS 2022

Créé en 2009 par Atout France - l'Agence de développement touristique de la France - le label "Vignobles et découvertes" a pour mission de fédérer les acteurs du tourisme et du vin autour d'un objectif commun : "proposer une offre de produits touristiques multiples et complémentaires (hébergement, restauration, visite de cave et dégustation, musée, événement...), permettre au client de faciliter l'organisation de son séjour et l'orienter sur des prestations de qualité" (Source Atout France).

Depuis le 14 mars 2022, Montpellier Méditerranée Métropole est labellisée "Vignobles et découvertes", une première sur Montpellier qui affirme ainsi son engagement en faveur du développement de l'oenotourisme et de la promotion de son patrimoine oenoculturel unique. Cette reconnaissance est venue parachever un an de travaux, de rencontres et d'échanges constructifs durant lesquels une véritable dynamique s'est mise en place, associant l'ensemble des acteurs du vin, de la vigne et de l'oenotourisme de la métropole montpelliéraine et des territoires voisins. Le label est attribué par Atout France pour une durée de trois ans après recommandation du CSO (Conseil Supérieur de l'Oenotourisme).

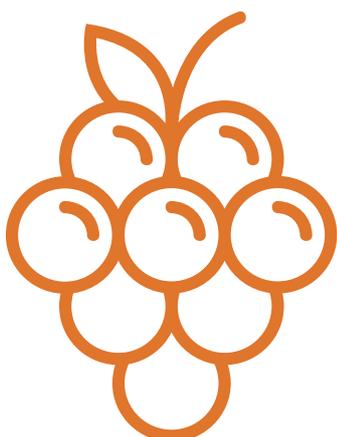
Véritable levier de structuration, de professionnalisation et d'animation de la filière, ce label vise ainsi à développer la mise en réseau, à favoriser l'émergence et la valorisation de produits qualifiés en cohérence avec les nouvelles attentes et pratiques des clientèles touristiques sensibles à l'oenotourisme.



C. PRÉSENTATION DE LA DESTINATION VIGNOBLES DE MONTPELLIER

En 2021, Montpellier Méditerranée Métropole a défini sa stratégie oenotouristique, en concertation avec les acteurs touristiques et viticoles du territoire, pour valoriser le patrimoine viticole et l'offre oenotouristique de la destination.

En effet, Montpellier Méditerranée Métropole est un territoire engagé en faveur d'une viticulture durable et de qualité, doté d'un patrimoine culturel unique autour des savoirs du vin.



Pourquoi avoir choisi le nom de Destination Vignobles de Montpellier ?

L'emploi du terme "Destination" permet d'affirmer qu'il s'agit d'une démarche touristique. Accolé au mot "vignobles", cela vient confirmer la destination oenotouristique.

L'utilisation du pluriel pour le mot "vignobles" fait référence à la pluralité des appellations.

L'identité visuelle et la signature de la destination

Afin de travailler sur l'image de marque et la notoriété de la destination, cette dernière s'est dotée d'une identité visuelle ainsi que d'une signature reflétant son positionnement "De savoirs en saveurs".

Sa signature "De savoirs en saveurs" et son identité graphique mettent en lumière son patrimoine scientifique et botanique singulier, à l'image d'un territoire mêlant traditions et modernité.



ADN, sciences, biologie = patrimoine scientifique

+

Rappel de la vigne, par la feuille en trait gravure = patrimoine botanique

+

Rappel de la vigne par la grappe de raisin, très épurée et géométrique = modernité

=

Le mix entre passé et présent, entre trait épuré et trait détaillé, offre une dimension très complète et moderne au logo

Les 5 valeurs qui façonnent la Destination vignobles de Montpellier

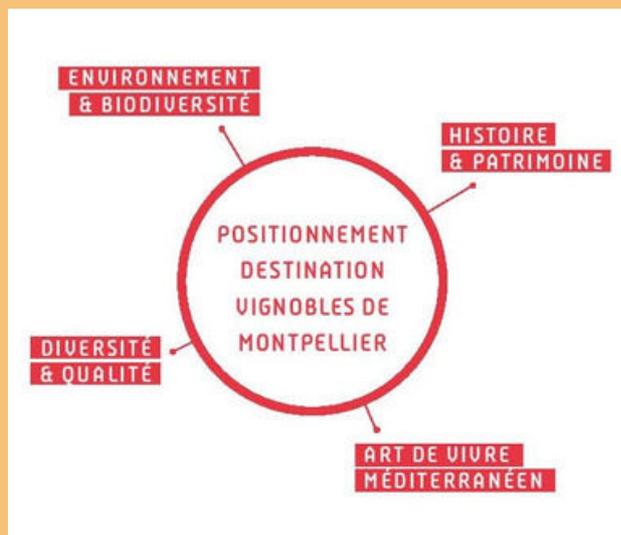
1. **L'engagement** : durabilité, éco-responsabilité, consommation responsable.
2. **La qualité** : valeurs vigneronnes, qualité des vins et de l'accueil.
3. **La proximité** : vignobles proches de la ville, territoire accessible.
4. **Le respect** : paysage, environnement, nature, consommateurs.
5. **Le partage** : convivialité, fête, plaisir, détente, arts de vivre méditerranéen, oenoludisme.



Un positionnement axé sur les 4 piliers qui font la richesse du territoire

Montpellier Méditerranée Métropole est un territoire engagé en faveur de la viticulture durable et de qualité, doté d'un patrimoine culturel unique autour des savoirs du vin.

Cette destination Vignobles de Montpellier s'appuie sur les 4 piliers qui font la richesse du territoire :



1. L'histoire et le patrimoine,
2. Son art de vivre et sa convivialité,
3. Sa diversité et sa qualité,
4. Son environnement et sa biodiversité.

"Cette destination Vignobles de Montpellier était très attendue par la profession pour mettre en valeur nos vignes, nos vignerons, notre vignoble et le patrimoine de la Métropole de Montpellier".

Yvon PELLET, Conseiller de Montpellier Méditerranée Métropole, délégué à l'Agriculture, à la Viticulture et aux Manifestations afférentes.



Les 5 axes stratégiques répondant aux enjeux majeurs de la destination

5

1. **Un vignoble aux portes de la ville** (oenotourisme urbain) : associer l'image urbaine de la Ville de Montpellier reconnue pour son attractivité culturelle et événementielle, à celle du vin, de ses vignobles, de son patrimoine viticole et de ses paysages. Valoriser la proximité entre ville et nature et inciter à la découverte de ses vignobles et de son offre oenotouristique.
2. **Une destination durable et un vignoble engagé** : valoriser les engagements des acteurs de la filière oenotouristique en matière de viticulture durable, d'adaptation aux changements climatiques, de tourisme durable et de consommation responsable. Encourager les pratiques d'un tourisme plus durable en structurant l'offre oenotouristique autour des mobilités douces.
3. **Montpellier, place centrale de l'oenotourisme régional** : inscrire la Destination Vignobles de Montpellier comme le lieu central et incontournable pour la découverte de l'offre oenotouristique régionale. Développer les flux touristiques en la Destination Vignobles de Montpellier et les Destinations Vignobles & Découvertes régionales pour une meilleure répartition des clientèles sur le territoire.
4. **Incontournable de l'oenotourisme mondial** : affirmer le positionnement de la Destination Vignobles de Montpellier autour des savoirs du vin et de la recherche scientifique, unique et distinctif des autres grandes villes du vin sur la scène internationale.
5. **Une destination 4 saisons** : structurer une offre oenotouristique à l'année en s'appuyant sur les grands événements du territoire et en s'adaptant aux attentes des différentes cibles clientèles. Associer l'oenotourisme et le tourisme gourmand (gastronomie).

© DR.

"Le vignoble montpelliérain a tourné le dos au productivisme et à son empreinte environnementale pour devenir champion de l'agriculture biologique".

Isabelle TOUZARD, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée à la Transition écologique et solidaire, à la Biodiversité, à l'Énergie, à l'Agroécologie et à l'alimentaire

LA PROMESSE DE LA DESTINATION

Sous le signe de la convivialité, la **Destination Vignobles de Montpellier invite voyageurs, familles et épi-curieux pour une parenthèse décomplexée, à la rencontre de ses vignerons, engagés en faveur d'une viticulture durable et de qualité**, et à la découverte de son patrimoine culturel unique autour des savoirs du vin.

Une alchimie, un savant mélange d'expériences urbaines, natures, culturelles et festives.



Montpellier, un haut lieu des savoirs du vin

Ve siècle avant notre ère

L'histoire du vignoble languedocien débute avec les Grecs, qui plantent des ceps. Les Romains plus tard développent les vignobles, ce dont témoignent plusieurs vestiges à Lattes, Maguelone, Flaugergues...

1464

Jacques Cœur développe le rôle commercial et portuaire de Montpellier et exporte une cargaison de 232 tonneaux de vin rouge, 20 de muscat et 14 de "nectar".

1532

François Rabelais, ayant terminé ses études de médecine à Montpellier, mentionne les vins locaux dans son ouvrage Pantagruel "Puis vint à Montpellier où il trouva fort bons vins de Mirevaux et joyeuse compagnie".

1710 & 1762

La renommée internationale des vins locaux n'est plus à faire : ils s'exportent et sont recherchés dans toute l'Europe. Afin de lutter contre la contrefaçon qui existait déjà, les rois Louis XIV et Louis XV autorisent les crus de Saint-Georges d'Orques (1710) et de Saint-Drézéry (1762) à apposer un sceau royal sur leurs barriques.

1765

Jacques Monthet apothicaire montpelliérain, rédige l'article "Verdet" publié dans l'Encyclopédie. Ce Vert-de-Gris utilisé pour ses propriétés tinctoriales et médicinales participe à l'économie montpelliéraine et se fabrique à l'aide de bâtons de cuivre, de vin et de raisin.

1787

Thomas Jefferson, jeune ambassadeur des États-Unis en France, visite Montpellier et cite le vin de Saint-Georges d'Orques comme l'un des meilleurs crus jamais dégustés en France. Élu Président des États-Unis, il fait servir ce vin à la table de la Maison-Blanche.

Années 1840 jusqu'au début du XXe siècle

La culture de la vigne progresse au détriment du blé dont les cours baissent. Des entreprises spécialisées dans les vins et les spiritueux exportent grâce à l'arrivée du chemin de fer. Le vin devient une richesse économique incontestable pour Montpellier.

1856

Henri Mares, savant, ami de Pasteur, découvre l'action du soufre sur l'oïdium, maladie de la vigne. Il reçoit à ce titre, le Grand prix de l'Agriculture à l'Exposition universelle de 1867. Les vignobles de l'Engarran lui permettent d'expérimenter un traitement biologique avant l'heure.

1868

Le médecin et botaniste Jean-Emile Planchon identifie avec Gaston Bazille et Félix Sahut, le puceron qui attaque les vignes, appelé phylloxéra. Des plants américains porte-greffes résistants sont introduits.

1907

Après des années de chute de la production, la surproduction se fait sentir dès 1890, amenant à la Révolte des vigneron du midi en 1907. A sa tête Marcelin Albert n'entraîne pas moins de 500 000 manifestants sur la place de la Comédie.

1914 - 1918

Montpellier accueille la sous-intendance des vins, qui utilise 4 000 wagons-foudres pour le ravitaillement des troupes. Le Département offre 100 000 hectolitres de vin à l'armée. Les rations journalières de vin aux soldats augmentent de 25cl à 50cl en 1916, puis passent à 75 cl en 1917.

Milieu du XXe siècle

La reconstruction du vignoble est bientôt suivie d'une nouvelle politique de qualité, plus respectueuse de son environnement.

2023

Une des stations de la future ligne 5 de tramway portera le nom de "Grès de Montpellier" pour rendre hommage à ces vieux vignobles situés au Nord de Montpellier et déjà cultivés par les Étrusques 500 ans avant Jésus Christ



Nos 69 partenaires labellisés Vignobles et Découvertes

- 16 caveaux
- 11 hébergements
- 21 restaurants
- 5 sites patrimoniaux
- 1 Office de tourisme et 4 bureaux d'informations labellisés
- 4 agences réceptives
- 8 activités
- 7 événements

69
partenaires
labellisés
"Vignobles &
Découvertes"



En octobre 2022, Montpellier a participé pour la première fois au salon Destination Vignobles, un rendez-vous incontournable auprès des tour-opérateurs internationaux

Pour la première fois, la Destination Vignobles de Montpellier a participé au salon Destination Vignobles du 3 au 5 octobre 2022 à Aix-en-Provence, accompagnée par l'Office de Tourisme Montpellier Méditerranée Métropole et 3 agences réceptives labellisées Vignobles & Découvertes (Montpellier Wine Tours, Wisud et Perma Social Club).

Ce salon, organisé tous les 2 ans par Atout France, met en relation des tours opérateurs internationaux souhaitant acheter des séjours œnotouristiques avec des professionnels français de l'œnotourisme. **Durant ces 2 jours, les trois agences réceptives ont promu la Destination Vignobles de Montpellier et présenté leurs offres œnotouristiques. Elles ont chacune rencontré une trentaine de tours opérateurs européens, asiatiques, sud-africains et américains.**

Après un premier bilan de l'opération, les tours opérateurs ont montré un fort intérêt pour la destination considérée comme « confidentielle » car peu connue en tant que destination œnotouristique. Ils ont relevé son potentiel, notamment grâce à la diversité de ses paysages, de son patrimoine et de ses vins. **Une destination en devenir qui apportera de la nouveauté à leurs catalogues.**



D. UNE "DESTINATION VIGNOBLES" QUI S'INSCRIT AU CŒUR D'UNE AMBITION POLITIQUE : FAIRE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE, UNE CAPITALE DU VIN

Montpellier Méditerranée Métropole abrite sur son territoire une richesse viticole à laquelle aucune autre métropole française ne peut prétendre : avec 200 viticulteurs sur 3 000 hectares, le vignoble est aux portes de Montpellier, traçant un lien intime entre la ville et la campagne. La Métropole occupe également une position stratégique, au cœur du plus grand vignoble de France, le Languedoc, en plein essor.

200
viticulteurs
&
3 000
hectares

À cela s'ajoute un écosystème dynamique, porté par des instituts de recherche, de formation et une filière touristique de premier plan. Forte de son histoire viticole séculaire, de son patrimoine agricole et d'un capital humain unique, Montpellier Méditerranée Métropole a lancé en septembre 2021, une démarche inédite avec la création du Pôle Vins. Un pôle destiné à affirmer l'ambition de la Métropole de Montpellier de devenir une capitale du vin à l'échelle nationale et internationale.

Une ambition qui s'appuie avant toute chose sur le rassemblement de toutes les forces des filières de la vigne et du vin, et qui se déploie dans une vision stratégique pour faire rayonner le vignoble montpelliérain par-delà les frontières.

Les vignobles de Montpellier, ce sont principalement 5 AOP et 5 IGP

Montpellier Méditerranée Métropole se caractérise quant à elle par le fait que les 2/3 du territoire sont dédiés aux espaces agricoles et naturels.

Occupant en effet environ 13 825 hectares, les espaces agricoles sont une forte composante de l'identité de la Métropole. 32% de ces espaces sont dédiés à la vigne.

32%
Des espaces
agricoles du
territoire dédiés à
la vigne



La Métropole de Montpellier est caractérisée par une grande mixité viticole : les zones AOP et IGP pouvant se superposer sur une même parcelle.

=> **Les 5 AOP et les 3 IGP qui caractérisent le territoire :**

- **L'AOP Languedoc**
- **L'AOC Languedoc - Saint Drézéry**
- **L'AOC Languedoc - La Méjanelle**
- **L'AOC Languedoc - Saint Georges d'Orques**
- **L'AOC Languedoc - Grès de Montpellier**

- **L'IGP Pays d'Oc**
- **L'IGP Pays d'Hérault**
- **L'IGP Pays d'Hérault - Collines de la Moure**



En septembre 2021, Montpellier Méditerranée Métropole crée un pôle vins pour valoriser le vignoble et structurer la filière

Le lancement du Pôle Vins s'inscrit dans une stratégie de moyen terme destinée à renforcer le rayonnement de Montpellier.

Ce pôle vins permet en effet, de centraliser, de coordonner les actions des différents acteurs de la filière et d'offrir une plus forte visibilité au niveau national et international, auprès des institutions, des partenaires commerciaux et du grand public.

"Toute l'ambition du Pôle Vins consiste à structurer cette filière d'excellence, et la valoriser à l'échelle nationale et internationale. Des domaines dans lesquels Montpellier avait accumulé un retard important qu'il s'agit de combler. L'union de tous les professionnels est la garantie du succès de cette nouvelle stratégie, tout comme le travail à l'unisson de l'ensemble des collectivités locales. Montpellier dispose de tous les atouts pour devenir une capitale du vin avec une identité qui lui est propre. Une identité fondée sur le travail de ces milliers de femmes et d'hommes travaillant la terre pour en faire sortir le meilleur des nectars, et engagés pour une agriculture durable".

Michaël DELAFOSSÉ, Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole.

ORIENTATIONS DU PÔLE VIN

4

- Accompagner le développement national et international
- Créer une communication régulière auprès des professionnels et du grand public
- Proposer un guichet unique d'entrée
- Accompagner la filière sur les évolutions administratives

Complété en novembre 2021 par la création du Conseil des vins...

Le lancement du Pôle Vins, vendredi 26 septembre 2021, a marqué la création officielle du Conseil des Vins de Montpellier Méditerranée Métropole. Cette instance, réunissant élus et professionnels occupe un rôle de consultation et de concertation entre tous les acteurs majeurs de la filière.

La composition de lancement du Conseil des Vins de Montpellier Méditerranée Métropole :

- . M. Jérôme DESPEY, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault
- . M. Jean-Benoît CAVALIER - Président du Syndicat AOP Languedoc
- . M. Olivier DURAND, Président de l'AOC Languedoc Grès de Montpellier
- . M. Jacques GRAVEGEAL, Président du Syndicat IGP Pays d'Oc
- . M. Jean-Michel SAGNIER, Président de la Fédération IGP Pays d'Hérault
- . M. Michaël DELAFOSSÉ, Président de Montpellier Méditerranée Métropole
- . M. Yvon PELLET, Conseiller métropolitain en charge de la viticulture

Ce conseil des vins devrait très rapidement être rejoint par les vigneron indépendants et les vigneron coopérateurs.

1

Pôle vins avec un Conseil des vins créé le 26 septembre 2021

Montpellier et les vignerons engagés pour la préservation de la ressource en eau

Depuis plus de 5 ans, la Direction de l'Eau et de l'Assainissement de la Métropole de Montpellier travaille de concert avec les viticulteurs du territoire pour les accompagner vers des pratiques agricoles durables afin de protéger la ressource en eau. **C'est ainsi que depuis 2016, 400 000€ de subventions ont pu être mobilisées afin d'accompagner 45 viticulteurs dans l'achat de matériels alternatifs permettant de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires.**

Plus de 35 contrats de mesures agro environnementales ont pu être signés sur 435 hectares de vigne afin de rémunérer ces nouvelles pratiques appuyées par 20 journées techniques de formation.

Plus récemment, **la Métropole a porté 3 projets d'aires de remplissage et de rinçage sécurisées** pour pulvérisateurs viticoles pour un montant de travaux s'élevant à 1,2 M€.

Un écosystème de la recherche et de la formation leader au plan national

Territoire de sciences et de recherche, Montpellier Méditerranée Métropole peut compter sur un pôle unique en France autour du vin, grâce à des acteurs académiques et de recherche prestigieux : l'INRA, Sup Agro, l'Université de Montpellier, Agropolis.

Ce pôle de recherche agronomique, 2e au niveau mondial et intégré au projet MEDVALLEE, regroupe près de 2 800 chercheurs sur l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

À cela s'ajoute une dizaine d'entreprises innovantes soutenues par le BIC, l'incubateur de startups de Montpellier Méditerranée Métropole et toute une filière économique structurée autour de l'économie du vin.

-> La "Key Initiative Muse" (KIM) Montpellier Vine and Wine Sciences

La "Key Initiative Muse" (KIM) Montpellier Vine and Wine Sciences fédère l'ensemble des acteurs de la recherche et de la formation impliqués sur la thématique Vigne-Vin : l'INRAE, l'Université de Montpellier, l'Institut Agro Montpellier. Une communauté riche de 150 scientifiques, 13 laboratoires de recherche et 2 unités expérimentales.

Sa finalité est de rassembler les équipes autour de projets partagés pour mieux répondre aux enjeux de la filière, faciliter les interactions avec les acteurs économiques et consolider la visibilité et l'attractivité du site. Ses domaines d'expertise embrassent la biologie de la vigne, l'agroenvironnement, l'oenologie, la modélisation climatique, la durabilité alimentaire, l'économie de l'agriculture...

-> Un pôle de formation œnologique d'excellence

Montpellier est la seule ville de France à disposer de deux centres délivrant le Diplôme national d'œnologue.

L'institut des hautes études de la vigne et du vin (IHEV), composante de Montpellier SupAgro, a 150 ans d'ancienneté en matière de recherche et de formation sur la vigne et le vin. Seule grande école à délivrer le Diplôme national d'œnologue, elle est la référence des écoles d'agronomie au plan national et international avec 280 étudiants et 7 parcours de formation, dont 3 en alternance, de la licence professionnelle au Doctorat.

Le Centre de Formation en Œnologie de l'Université de Montpellier est issu d'une longue tradition au sein de la Faculté de Pharmacie, existant depuis 1955. Le Centre, qui accueille annuellement 80 étudiants répartis en deux années d'études, délivre le Diplôme National d'œnologue (niveau Bac+ 5 ans).

-> Un projet d'envergure internationale : le futur institut de la Vigne et du Vin en 2025

Ce projet de futur institut de la Vigne et du Vin porté par SupAgro et l'INRAE a pour objectif la construction d'un bâtiment destiné à accueillir le pôle d'excellence Vigne & Vin de Montpellier intégrant la recherche en œnologie et l'enseignement sur la vigne et le vin en favorisant la mise en œuvre d'outils innovants tant en matière de pédagogie que de recherche.

Il permettra également d'offrir à cette thématique forte montpelliéraine, un bâtiment à l'image et de stature internationales, comme le Robert Mondavi Institut de UC Davis ou l'ISW de l'Université de Bordeaux, reflétant la position montpelliéraine dans la recherche et l'enseignement supérieur international.

Ce projet, présenté dans le cadre du Plan État-Région (CPER) 2021-2027, porte sur un montant estimé à 7,5M€, cofinancé par l'État, la Région Occitanie, le Département de l'Hérault et Montpellier Méditerranée Métropole.

L'ouverture est prévue en 2025.



UN NOUVEAU BATIMENT

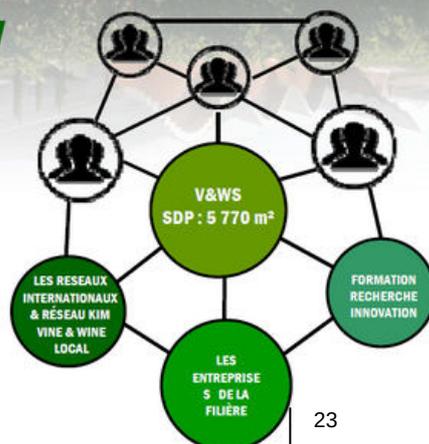


**AU CENTRE
D'UN RESEAU HISTORIQUE
DE LA VIGNE ET DU VIN**

- IMPLANTÉ
A MONTPELLIER EN CENTRE URBAIN
- ADOSSE
AU VIGNOBLE PEDAGOGIQUE DU CAMPUS

CE BÂTIMENT

- DONNERA UNE COULEUR DE CONTEMPORANÉITÉ,
MIROIR DE LA MODERNISATION DE LA FILIERE
- UNE STRUCTURE AU SERVICE D'UNE ACTIVITE
DE REFERENCE
- UN BÂTIMENT QUI CONTRIBUE À L'IMAGE
DU RESEAU VIGNE - VIN



Et depuis 2021, de nombreuses actions mises en œuvre en France et à l'international pour structurer cette filière d'excellence

Des actions ont été lancées depuis 2021 pour structurer la filière.

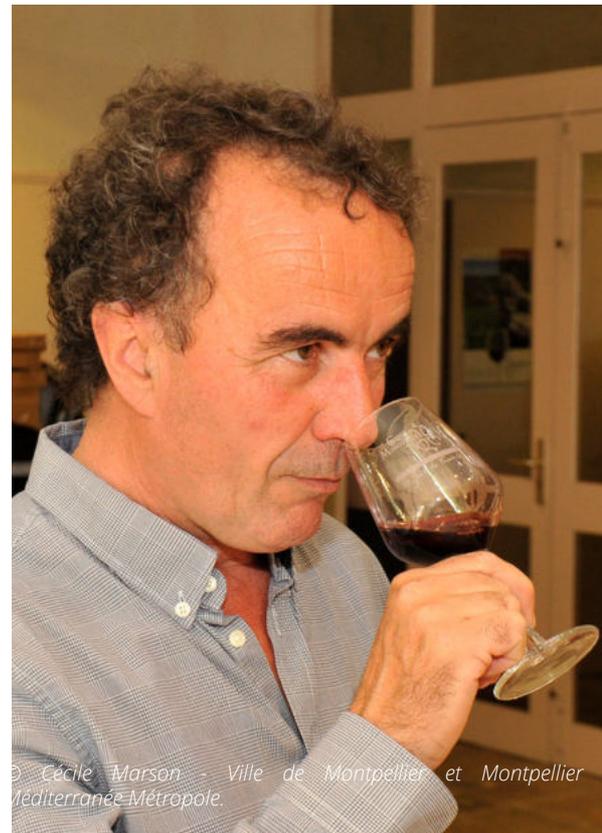
-> En 2021

- **Octobre 2021** : la Première Foire des vins de Montpellier Méditerranée Métropole à Heidelberg,
- **Novembre 2021** : les rencontres vigneronnes, une manifestation nouveau format qui permet aux citoyens d'être au cœur du vignoble en allant à la rencontre des producteurs dans leurs domaines.

Parmi les actions mises en œuvre, peut aussi être cité le soutien de 251 000€ accordé aux producteurs comme aide d'urgence face à la baisse de production engendrée par l'épisode de gel d'avril 2021.

-> En 2022

- **Mai 2022** : la création du Salon de Montpellier, Vins d'Occitanie, un salon qui a réuni 350 exposants vigneronnes, caves et producteurs d'AOP et IGP Occitanie,
- **Juillet et août 2022** : la Ville et la Métropole ont organisé la première édition de "O'Millésimes", quatre soirées de rencontres festives et culturelles autour du vin, de la gastronomie et du terroir, de véritables vitrines pour le terroir et les vignobles, qui ont rassemblé plus de 6 000 personnes.
- **Septembre 2022** : les Vendanges solidaires coorganisées avec l'ESAT des Compagnons de Maguelone et l'AOP Languedoc pour marquer le transfert de la vinification des 7,8 hectares de vigne du Mas Nouguier, propriété de la Ville de Montpellier à l'ESAT des Compagnons de Maguelone, une opération symbolique, durable et solidaire pour mettre en avant une des filières d'excellence du territoire.



© Cécile Marson - Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole.



© Christophe Ruiz - Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole.

Dans une stratégie de structurer et d'étoffer le Pôle Vins, la Ville de Montpellier qui est propriétaire de 7,8 hectares de vignes exploitées en agriculture biologique au Mas Nouguier (installé sur le Domaine du Grand Puy, ancienne Folie montpelliéraine du XVIIe siècle qui abrite le restaurant d'application de l'ESAT des Compagnons de Maguelone) a confié depuis cette année, la totalité de l'exploitation de cette parcelle - culture, entretien, vendanges, vinification et vente des bouteilles - à l'ESAT des Compagnons de Maguelone.

L'objectif ?

- **Assurer une continuité de la culture jusqu'à la vinification garantie de qualité,**
- **Étendre le label bio à toutes les cuvées,**
- **Passer à une vendange manuelle permettant ainsi une meilleure sélection des raisins** et mettre en place des expérimentations d'implantation de cépage adapté aux effets du réchauffement climatique,
- **Proposer des vendanges participatives événementielles,**
- **Faire évoluer les cuvées et étiquettes des vins issus de cette production,**
- **Renforcer le soutien aux établissements** qui œuvrent dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

À l'international, Montpellier Méditerranée Métropole conduit une stratégie d'internationalisation reconnue sur le plan économique depuis plusieurs années.

C'est dans ce cadre et dans la continuité des relations privilégiées que Montpellier entretient avec la Chine qu'un nouvel axe de développement dédié à la filière vin a vu le jour avec Chengdu et ses partenaires.

25 producteurs ont ainsi été accompagnés en Chine dans le cadre de 15 missions.

3M€ de chiffre d'affaires ont ainsi été générés en 9 années d'existence et plus d'un million bouteilles ont été vendues.

Depuis octobre 2021, Montpellier Méditerranée Métropole, organise dans sa ville jumelle allemande de Heidelberg "La foire des vins de la Métropole de Montpellier". Devant un public connaisseur et de plus en plus conquis (600 visiteurs en 2022), une vingtaine de producteurs de la Métropole ont pu durant les deux premières éditions faire découvrir leur savoir-faire.



3 - MONTPELLIER ET SA MÉTROPOLE, RÉSOLUMENT ENGAGÉES DANS LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

L'agroécologie est une réponse durable aux enjeux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques et chacun est en attente d'une alimentation saine, locale et choisie. Pour ces raisons, Montpellier Méditerranée Métropole a engagé depuis 2015, une démarche collaborative d'élaboration et de mise en œuvre d'une Politique Agroécologique et Alimentaire, reconnue comme "Projet Alimentaire Territorial" par le Ministère de l'Agriculture.

Cette démarche partagée a pour objectif : la résilience alimentaire du territoire c'est-à-dire sa capacité à nourrir sainement et durablement tous ses habitants et à s'adapter aux crises à venir, qu'elles soient climatiques, économiques, sanitaires ou sociales.

Transversale, la politique agroécologique et alimentaire de Montpellier Méditerranée Métropole s'appuie sur d'autres politiques publiques métropolitaines (eau, déchets, solidarité, développement économique) et contribue ainsi aux fortes ambitions du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dont elle constitue le volet opérationnel sur les questions d'agriculture et d'alimentation.

A. FOCUS SUR LA POLITIQUE AGROÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE, UNE AMBITION D'ALIMENTATION DURABLE, SOLIDAIRE ET VERTUEUSE POUR TOUS

La Politique Agroécologique et Alimentaire agit sur l'ensemble des leviers du système alimentaire : préservation de terres agricoles dans les documents de planification, maîtrise publique de fonciers agricoles permettant de faciliter l'implantation de nouveaux agriculteurs, animation foncière, accompagnement à la transition agroécologique, résilience climatique et réseaux d'eau brute, structuration de filières à bas niveau d'impact, modernisation du Marché d'Intérêt National et sa connexion renforcée avec les productions locales, développement d'activités de transformation, accompagnement à la résorption de la précarité alimentaire, soutien à des initiatives innovantes de démocratie alimentaire...



5

objectifs de la politique agroécologique & alimentaire de Montpellier Méditerranée Métropole

Les cinq objectifs de la politique agroécologique et alimentaire de la Métropole sont :

- 1. Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre** en s'approvisionnant localement et en soutenant les filières de produits locaux, de qualité et les circuits courts,
- 2. Soutenir l'économie et l'emploi agricole et alimentaire, produire durablement en façonnant une ferme métropolitaine** qui préserve les ressources naturelles et renforce la souveraineté alimentaire,
- 3. Préserver le patrimoine paysager et les ressources naturelles,**
- 4. Contribuer à la cohésion sociale à la fois au sein de la ville et entre l'urbain et le rural** en permettant à tous les habitants d'accéder à une alimentation de qualité et choisie,
- 5. Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux évolutions climatiques et aléas sanitaires**

Pour mettre en œuvre cette politique agroécologique et alimentaire, la Métropole favorise les synergies et les projets concertés entre l'ensemble des partenaires, les 31 communes qui la constituent et les autres organismes publics et privés, associations, communautés scientifiques et territoires voisins.

Avec 220 entreprises, 80 producteurs, 3 000 acheteurs et le 1er pôle de transformation, le Marché d'Intérêt National de Montpellier Méditerranée Métropole (MIN) est également un outil clé de la Politique Agroécologique et Alimentaire de la Métropole pour développer une alimentation saine et durable issue des productions locales tout en contribuant au développement économique et à l'emploi local. 50% des produits mis en marché sur le MIN sont issus du Sud de la France (toutes filières confondues).

La Politique Agroécologique et Alimentaire contribue à développer l'accessibilité à une alimentation de qualité au travers des 4 leviers suivants :

- **Améliorer la connaissance de la précarité alimentaire;**
- **Améliorer la qualité des approvisionnements de l'aide alimentaire.** Il s'agit ici d'accompagner les acteurs de l'aide alimentaire dans la mutualisation et la mise en synergie de solutions logistiques, notamment autour du MIN, et de soutenir les initiatives d'amélioration des produits proposés (paniers solidaires, groupements d'achats, ...);
- **Mailler le territoire d'une offre d'alimentation locale, de qualité et inclusive pour accompagner l'émergence de lieux et de dispositifs de citoyenneté alimentaire, solidaires, et fondés sur la dignité alimentaire, contribuant ainsi à préfigurer une sécurité sociale de l'alimentation.** Le collectif "Territoires à vivres" a donné le départ fin janvier de la Caisse Alimentaire commune du territoire montpelliérain. D'autres outils d'action publique sont en cours de réalisation pour faire évoluer les paysages alimentaires.
- **Impulser, porter et soutenir des actions pour permettre à tous de "Jardiner la ville".**

Montpellier Méditerranée Métropole met un point d'honneur à adopter une politique agroalimentaire du champ à l'assiette vertueuse.

En ce qui concerne la restauration collective, la Politique Agroécologique et Alimentaire de la Métropole s'appuie sur l'expertise de la Ville de Montpellier. Dès 2014, cette dernière a d'ailleurs intégré progressivement dans ses restaurants scolaires, des produits issus de l'agriculture biologique et des circuits de proximité. Avec le projet "Ma cantine autrement 2016-2020", la Ville franchit une nouvelle étape pour développer davantage sa politique d'achats de proximité en adaptant petit à petit ses appels d'offre produit par produit afin de faciliter l'introduction de petits producteurs locaux et l'intégration de produits bio.

Depuis le 4 janvier 2021, la Ville propose dans ses 86 restaurants scolaires, un repas végétarien quotidien, devenant ainsi la plus grande ville française à offrir ce choix alternatif bénéfique pour l'environnement et la santé des plus jeunes.

Enfin, la Ville de Montpellier accompagne également les communes du territoire métropolitain pour le développement des approvisionnements locaux de qualité et anime depuis 2017, un groupe de travail expert "structuration des filières" mettant en lien producteurs et acheteurs en restauration collective.



B. ZOOM SUR LA DÉCLARATION DE NANTES, UN NOUVEL ENGAGEMENT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ EN FAVEUR D'UNE TRANSITION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE PLUS DURABLE

Les Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable ont été créées à Montpellier en 2019. À l'occasion de leur deuxième édition à Nantes, les 12 et 13 septembre 2022, les organismes ci-dessous désignés ont choisi d'adopter la Déclaration de Nantes, document d'engagement en matière d'agroécologie et d'alimentation durable.

Dans le contexte des crises alimentaires, de la guerre en Ukraine et des alertes répétées des scientifiques sur le dérèglement climatique, l'accès universel à l'alimentation est gravement affecté. **C'est pourquoi l'édition 2022 des Assises a retenu pour thème prioritaire « La prise en compte des changements climatiques et de l'urgence sociale dans les politiques agricoles et alimentaires, afin d'assurer à tous un accès à une alimentation de qualité ».**

En effet, le changement climatique, la pauvreté, la malnutrition, l'instabilité sociale, la gestion non durable des ressources, l'effondrement de la biodiversité et la pollution des milieux se renforcent mutuellement pour former un cercle vicieux que seules des politiques ambitieuses et systémiques peuvent briser.

La Déclaration de Nantes décrit les valeurs partagées des signataires.

Ceux-ci s'engagent à se doter d'une politique territoriale agroécologique et alimentaire, et à mettre en œuvre les plans d'actions qui en découlent. Le suivi, l'évaluation et l'actualisation de ce socle de principes est assuré, notamment entre les différentes éditions des Assises, par un Comité de pilotage, lui-même appuyé d'un Conseil technique et scientifique.

Nous, collectivités et acteurs impliqués dans la définition et la mise en œuvre de politiques agroécologiques et alimentaire locales, déclarons :

- ***nous engager pour une politique de transition agroécologique et d'alimentation durable multiniveau, adaptée aux défis des ressources et du changement climatique, et favorable à la réduction des inégalités sociales ;***
- ***nous efforcer de développer localement des politiques transversales et intégrées, qui dépassent le fonctionnement en silos et donnent à l'alimentation toute sa place dans le projet de territoire ;***
- ***porter haut et fort, dans toutes nos politiques et d'autant plus en contexte de crise, les valeurs de solidarité entre les territoires et avec tous les publics.***

Pour ce faire, nous nous engageons à :

- ***considérer les Projets Alimentaires Territoriaux comme principaux outils d'application des politiques agroécologiques et alimentaires, animés par une gouvernance territoriale inclusive permettant l'expression de tous les publics concernés ;***
- ***articuler nos actions avec les initiatives internationales qui traitent de ces enjeux comme la Déclaration de Glasgow sur l'alimentation et le climat, le Pacte de Politique Alimentaire Urbaine de Milan, la Déclaration du C40 relative aux bonnes pratiques alimentaires, le Barcelona Challenge for Good Food and Climate ;***
- ***établir un bilan biannuel de nos programmes d'actions, en partenariat avec le réseau national des PAT, en vue d'en partager les résultats lors des éditions successives des Assises ;***
- ***partager et diffuser nos expériences pour contribuer à l'élaboration de politiques nationales et identifier les évolutions nécessaires.***

Inquiets de la situation dégradée des conditions d'accès de la population à une alimentation de qualité et du manque d'ambition, de pertinence et de cohérence des politiques nationales agricoles et alimentaires, **les signataires de la Déclaration interpellent le gouvernement et l'Union européenne.**

Ils demandent notamment au gouvernement quatre faisceaux d'action immédiate :

- **La priorité à la lutte contre la précarité alimentaire des citoyens les plus fragiles,** dont ils constatent au quotidien qu'elle s'accroît dangereusement sur les territoires. Il y a urgence à faire de la sécurité alimentaire (l'accès à une alimentation suffisante et de qualité), battue en brèche par la crise climatique et par les conséquences de la crise de l'énergie qu'accélère le conflit en Ukraine, un principe central de l'action publique en France, au nom du droit fondamental de chacun à manger dignement. Ce principe doit être strictement respectueux de la réglementation environnementale existante.

Outre la mise en place d'outils pour répondre dans l'urgence aux besoins alimentaires de tous les publics et en particulier des publics précaires, au quotidien et en cas d'événements climatiques extrêmes de fréquence et d'intensité croissantes, nous affirmons l'impérieuse nécessité d'élaborer des stratégies de long terme, systémiques, collectives et inclusives afin de garantir un accès à l'alimentation pour tous les publics, dans le cadre d'une gouvernance ouverte et participative.

- **La priorité à la lutte contre la précarité économique des producteurs.**

Les efforts de reterritorialisation de l'agriculture doivent être l'opportunité de redistribuer la valeur dans tout le système alimentaire, de manière transparente et équitable, ceci au bénéfice, notamment, des producteurs et des consommateurs les plus précaires.

À cette fin, les revenus des agriculteurs les plus modestes et les plus investis dans des démarches agroécologiques et de valorisation locale de leurs produits, doivent être résolument soutenus par les dispositions de la Politique Agricole Commune (PAC) et les dispositifs nationaux. L'Union Européenne et le gouvernement doivent par ailleurs appuyer les territoires pour structurer le système alimentaire local sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

- **La protection et la reconquête du foncier agricole comme premier pilier de la souveraineté et de la résilience alimentaires de nos territoires.** Cet engagement intègre à la fois la protection des terres et des sols, la remobilisation du foncier agricole non exploité et le soutien aux femmes et aux hommes qui produisent notre alimentation tout en respectant la capacité des générations futures à en faire de même. Elle se prolonge par une prise en compte globale du foncier alimentaire : logistique, transformation, distribution, commerces. La mise en œuvre concrète du « zéro artificialisation nette », l'attention accordée aussi bien à l'installation qu'à la consolidation des exploitations, ainsi que l'accès prioritaire aux terres agricoles pour tous les porteurs de projets intégrant dans leurs pratiques la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité doivent ainsi s'imposer comme principes premiers de la politique agricole et alimentaire française.

Nos Projets Alimentaires Territoriaux pourront, en lien avec une politique nationale de soutien à l'agroécologie et d'installation de nouvelles générations d'agriculteurs, porter des actions efficaces de sensibilisation à des modes d'alimentation en phase avec les enjeux de la transition écologique et de la lutte contre le réchauffement climatique. Par la promotion et le développement de modèles justement rémunérateurs, agroécologiquement durables et socialement responsables, ces actions contribueront à transformer notre modèle de production, de distribution et de commercialisation pour une meilleure préservation de la biodiversité, des paysages et des ressources naturelles, mais aussi pour protéger la santé humaine et environnementale. Nous demanderons que les initiatives des collectivités pour lutter contre la spéculation foncière à long terme et l'utilisation de terres agricoles à d'autres fins que nourricières soient accompagnées par le gouvernement : dans ce cadre, une réforme de l'arsenal juridique est à initier, afin de renforcer les outils réglementaires à la disposition des collectivités.

• **L'affirmation de l'alimentation comme un service public et un bien commun, notamment dans le cadre de la restauration scolaire.** C'est dans cet esprit que nous relayons avec force les propositions demandant une exception alimentaire dans le code des marchés publics européens, afin d'y intégrer des critères géographiques.

Les collectivités doivent ainsi pouvoir stimuler les filières les moins dépendantes aux énergies fossiles (de la production à la consommation, en passant par la transformation, le stockage, le transport...) et faciliter leur relocalisation, notamment en ayant la possibilité d'intervenir sur l'approvisionnement des cantines et le développement d'outils de transformation au service du territoire (abattoirs, légumeries, laiteries...). Dans ce cadre, des outils comme les contrats de réciprocité viendront renforcer les coopérations entre territoires ruraux et urbains.

Plus de deux ans après le début de la crise sanitaire, la capacité d'expérimentation et d'amorçage de solutions innovantes des territoires n'est plus à démontrer. Les collectivités occupent aujourd'hui une place centrale dans la gouvernance des systèmes alimentaires, au plus proche des acteurs territoriaux.

Ce rôle de coordination doit être reconnu dans le droit et les moyens accordés par l'État, rehaussés à la hauteur des enjeux. Face à l'urgence climatique, écologique et sociale, la meilleure prise en compte des problématiques, besoins et initiatives locales dans l'élaboration des politiques nationales et européennes est plus que jamais nécessaire.



LES CHIFFRES CLÉS DE LA POLITIQUE AGROÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

Source : Montpellier Méditerranée Métropole, 2023.

**10 000
ha**

**de surface
agricole utile**
soit 1/4 du territoire



472

exploitations

dont 1/5e en bio
& 65% spécialisées dans la viticulture

521

**Chefs d'exploitations &
1 364 actifs agricoles
sur le territoire**

1 Chef d'exploitation sur 4 est une femme



**entreprises agro
innovantes**
pour 900 emplois

40



Montpellier au Salon Inter de l'Agriculture

Le vin, une ambition capitale

CONTACT PRESSE

Pauline CELLIER
Service des relations presse et médias
Montpellier Méditerranée Métropole
Ville de Montpellier
Tél. 04 67 13 49 46 / 06 28 10 47 93
p.cellier@montpellier3m.fr
montpellier3m.fr - montpellier.fr

 @PresseMTP

newsroom.montpellier3m.fr

Imprimerie Municipale de Montpellier 



montpellier3m.fr
montpellier-tourisme.fr

en
Occitanie
